

Priorités d'investissements

La Ville de Magog présente son programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029

Magog, le 9 septembre 2026 – Le conseil municipal de la Ville de Magog a partagé ses priorités d'investissements pour les prochaines années en adoptant son programme triennal d'immobilisations (PTI). Des investissements de 109,8 M\$ sont prévus pour les années 2027, 2028 et 2029. Le PTI est disponible sur le site Internet de la Ville de Magog au ville.magog.qc.ca/pti.

Les sommes investies sont réparties de la façon suivante :

- 41,3 M\$ en 2027
- 34,9 M\$ en 2028
- 33,6 M\$ en 2029

Résumé des projets stratégiques prévus en 2027

Projets	Budget
Aréna deux glaces au parc de l'Est	46 M\$ <i>23,6 M\$ en subvention confirmée</i>
Aménagement d'un terrain de balle-molle au parc Omerville <i>Projet complémentaire à la construction du nouvel aréna</i>	1,7 M\$
Reconstruction d'infrastructures en secteurs rural et urbain <i>18^e avenue - entre les rues Principale Est et du Sourcier</i>	2,3 M\$
Réhabilitation de trottoirs	1 M\$
Réhabilitation des passerelles du Marais de la Rivière-aux-Cerises (phase 4)	500 000 \$
<i>Avant-projet</i> Promenade riveraine de la Dominion textile <i>En bordure de la rivière Magog</i>	430 900 \$
<i>Réflexion</i> Abaissement de la limite de vitesse de 50 km/h à 40 km/h	252 500 \$
Programme de numérotation des immeubles <i>Phase 2</i>	161 700 \$
Implantation d'une plateforme de modélisation 3D en planification urbaine	104 600 \$



Vision de développement d'Hydro-Magog - Résumé des projets prévus

En 2024, la Ville de Magog a déposé sa vision de développement pour Hydro-Magog jusqu'en 2034. Parmi les objectifs : moderniser le réseau et augmenter les profits pour soutenir le développement de la Ville de Magog.

Certains des projets annoncés ont été réalisés ou sont en cours d'exécution. D'autres ont été annulés, reportés ou modifiés selon l'évolution des besoins. Les investissements stratégiques chez Hydro-Magog demeurent une priorité afin que les retombées issues du réseau municipal de production et de distribution d'électricité continuent de générer des bénéfices qui sont réinvestis directement au profit des citoyens et du développement de la ville.

Résumé des projets prévus en 2027 pour Hydro-Magog

Projet	Budget
Ajout d'un transformateur de puissance – Poste 120 kV	8,2 M\$
Acquisition et installation de compteurs communicants <i>Phases 1 et 2</i>	3,5 M\$
Réfection du barrage Memphrémagog	3,1 M\$
Développement du réseau	750 000 \$
Remplacement de grilles de protection à la centrale La Grande-Dame	105 000 \$

« Chaque projet inscrit au programme triennal d'immobilisations est le résultat de choix réfléchis qui nous permettent de maintenir un équilibre entre ambition et saine gestion des finances publiques. Ce PTI reflète les priorités que nous nous sommes données comme élus : investir dans les infrastructures essentielles, améliorer la qualité de vie des citoyens et concentrer nos efforts sur les projets qui généreront les retombées les plus porteuses pour notre communauté. Qu'il s'agisse de bonifier les services à la population, de soutenir le développement harmonieux de notre milieu de vie ou de permettre à Hydro-Magog de poursuivre sa croissance et de répondre aux besoins de sa clientèle, chaque investissement a été analysé en fonction de sa valeur à long terme pour Magog. »

Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog

« Le PTI comprend des investissements majeurs, notamment le projet du futur aréna deux glaces et les investissements dans plusieurs de nos infrastructures les plus profitables : celles d'Hydro-Magog. Ces projets contribuent à l'augmentation des investissements prévus au cours des prochaines années. Ils s'inscrivent toutefois dans une planification financière rigoureuse. La Ville de Magog maintient un niveau d'endettement respectant les cibles de sa politique de gestion de la dette et se compare favorablement aux moyennes québécoises. »

Samuel Côté, président de la Commission des finances de la Ville de Magog



À propos du programme triennal d'immobilisations (PTI)

Le PTI est un outil de planification, sur un horizon de trois ans, des projets que la Ville prévoit réaliser ainsi que les investissements qui y sont rattachés. Le PTI permet d'évaluer la valeur des projets et de planifier le calendrier de réalisation de même que les modes de financement prioritaires. Cette planification est revue chaque année, en fonction des priorités et des besoins.

Le budget de fonctionnement 2027 de la Ville de Magog sera adopté en décembre prochain.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

